

05 mai 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 5 mai 2006](#)

Régie des Bâtiments

Mise à disposition de surfaces pour l'IFA et le SPF P&O

Mise à disposition de surfaces pour l'IFA et le SPF P&O

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de ne pas résilier le contrat de location de l'immeuble sis rue de la Loi, 71 à Bruxelles avant l'échéance du 31 octobre 2008. En effet, deux étages de cet immeuble sont à présent disponibles, libérés par les employés de la Trésorerie. L'institut de formation de l'Administration fédérale (IFA) manque de salles de cours pour assurer l'organisation des formations certifiées des fonctionnaires fédéraux. Les surfaces libérées et les espaces disponibles aux autres étages du bâtiment seront respectivement affectés à l'IFA et au SPF Personnel & Organisation, pour la mise en place de son service central d'appui e-HR.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>